À Strasbourg : quand les résidus de café viennent enrichir la terre des Jardins de la Montagne verte¹

Fatima Riahi est une « Femme formidable »... Et c'est le magazine *Femme actuelle* qui le dit. Fatima a en effet gagné en 2008 le concours éponyme organisé par l'hebdomadaire. Un prix remis tous les ans à dix personnalités féminines qui se mobilisent au sein d'associations pour l'enfance, la solidarité ou l'environnement... Ce n'est donc pas son grand sourire ni la manière chaleureuse dont elle accueille toujours ses visiteurs qui ont été mis à l'honneur ici, mais plutôt ses convictions, son dynamisme et la pertinence de son action.

Fatima est en effet fondatrice et directrice des Jardins de la Montagne verte (JMV), une association d'insertion professionnelle, membre du réseau des Jardins de cocagne. Créés en 2001 à Strasbourg, les JMV ont pour objectif d'aider hommes et femmes en difficulté à se réinsérer

^{1.} Texte rédigé par Sébastien Poulet-Goffard.

socialement et professionnellement en s'appuyant sur des activités de maraîchage, de distribution de légumes biologiques, mais aussi de prestation de services agricoles et para-agricoles.

« Nous aidons les personnes parfois déconnectées de la réalité à retrouver le goût de l'effort et des repères de temps, grâce aux quatre saisons. Faire vivre et croître une plante nécessite de se lever tous les jours, d'être ponctuel, de travailler en équipe... Nourrir des gens avec les légumes que l'on produit redonne de la dignité et de la fierté », explique Fatima, que tout le monde à Strasbourg appelle Faty. Au fil des ans, grâce au dynamisme de la dirigeante et de l'équipe, la structure s'est agrandie. Fatima est aujourd'hui à la tête d'une institution qui emploie cent vingt travailleurs en insertion, mobilise soixante bénévoles et quatre cents adhérents pour un budget d'un million quatre cent mille euros dont un tiers en autofinancement.

Une petite barque, devenue gros vaisseau naviguant sur la mer de l'économie sociale et solidaire, que rien ne prédisposait à croiser un autre poids lourd local naviguant, lui, sur l'océan de l'économie classique... La Société alsacienne de torréfaction et d'importation de café (Sati) est un torréfacteur implanté dans la région depuis 1926. « L'entreprise est une société anonyme au chiffre d'affaires de vingt-cinq millions d'euros, qui produit dix millions de paquets par an. Sur notre site de Strasbourg, nous employons quarante-sept personnes qui perpétuent la tradition d'une méthode de torréfaction lente et progressive », explique Nicolas Schulé, président de Sati.

Un processus ancien qui n'empêche pas la production d'être à la pointe de la technologie... En 2000, la société s'est dotée d'une installation de réception du café vert et de mise en silos ultramoderne dotée de la dernière génération de nettoyage/dépoussiérage, un dispositif qui

limite les rejets dans l'air... En 2002, Sati a par ailleurs équipé son dernier torréfacteur d'un catalyseur destiné à brûler les fumées issues du processus. Un investissement qui permet la réduction des émissions de CO₂.

Une sensibilité particulière de l'entreprise aux problématiques environnementales qui peut éclairer le rapprochement de ces deux institutions aux finalités et aux univers *a priori* si éloignés. Car les deux décideurs se sont en fait rencontrés sur le terrain des valeurs : « Quand deux personnes échangent un euro, elles repartent chacune riche d'un euro. Quand elles échangent une idée, elles repartent chacune riche de deux idées... », aime à rappeler, Nicolas Schulé, lorsqu'il évoque ce partenariat entre les deux structures.

En 2009, Fatima confie au Laboratoire régional des partenariats² qu'elle a besoin d'un camion pour la livraison de légumes. Le Labo, porté par l'association Alsace Active, est au cœur d'un réseau d'entreprises et entend qu'un vieux dix-neuf tonnes est sur le point d'être vendu par Sati. Faty réagit vite : « Je décroche mon téléphone, i'arrive à obtenir le président et je lui dis : "Votre camion m'intéresse. Si vous le défiscalisez, vous pouvez me le céder" », raconte-t-elle. Nicolas Schulé accepte immédiatement. « Il faut dire que Fatima a une force de conviction assez exceptionnelle. Dès le premier contact, elle a été franche, directe, et m'a proposé une solution clé en main qui apporte de la valeur ajoutée », indique-t-il. Fatima de son côté avoue : « J'ai horreur de tendre la main. Je me présente toujours d'égal à égal face à mes partenaires. Mon ambition est à chaque fois de mettre en place des partenariats coconstruits, où l'innovation et l'ingénierie ont une place importante. »

^{2.} Cf. le chapitre « En Alsace : des rencontres rapides aux affinités durables » supra.

La semaine suivante, Fatima vient prendre possession du camion dans le cadre d'un mécénat « don en produits » en signant une convention permettant une valorisation fiscale de guatre mille euros en faveur de Sati. « À ma demande, Nicolas me fait visiter le site de production et je remarque les carottes d'exodermes qui sortent de la machine. » Lors de la torréfaction, les grains de café gagnent environ 50 % en volume ce qui provoque l'éclatement de la pellicule extérieure. Cette pellicule - l'exoderme – est compactée et sort sous la forme de carottes d'une vingtaine de centimètres de long, avant d'être envoyée chez un prestataire pour incinération... « Je me suis dit que la matière devait être nécessairement saine et sans herbicide puisqu'elle passe par toutes les températures. Elle pouvait donc constituer un excellent engrais pour nos cultures. »

Fatima demande la permission d'emporter quelques échantillons afin de vérifier son intuition. Elle les envoie à trois labos différents et fait quelques tests *in situ* dans ses cultures... Les résultats sont étonnants : très riche en azote, les qualités de la matière sont tout à fait indiquées pour une utilisation en agriculture bio. « On constate vite que nos plantes poussent à merveille sur ce nouveau terreau. C'est évident, l'exoderme constitue un excellent complément au compost », s'enthousiasme Fatima. Forts de ce constat, les deux dirigeants décident de faire affaire et se lancent dans un partenariat gagnant-gagnant.

Au lieu d'avoir recours à un prestataire pour l'incinération des pellicules, ces dernières seront désormais mises à disposition des JMV qui viendront les chercher de façon hebdomadaire. Désormais, Sati économise le coût de l'opération d'incinération de l'ensemble de ses déchets organiques (cinq cents euros par an), tandis que les JMV font des économies sur l'achat d'engrais (quinze mille euros par an). Sur une année, pour la planète, ça représente dix

tonnes de déchets cellulosiques qui échappent à l'incinération en se transformant en engrais bio. Une démarche favorable à l'environnement, et bénéfique sur le plan financier. Cette première opération pose par ailleurs les bases d'une relation de mécénat dynamique et inventive entre les deux institutions.

« La régularité de nos échanges nous a permis de nous connaître. On s'est vite rendu compte que nous étions elle et moi confrontés à des problématiques assez semblables de gestion, de management et de production. Ça favorise l'instauration d'une vraie relation de confiance qui permet la création de nouvelles formes de coopération entre nos structures », témoigne le chef d'entreprise. Ainsi, chaque semaine, lors de l'enlèvement des sacs d'exodermes, les JMV déposent les paniers bio pour les collaborateurs de Sati qui se sont abonnés à cette prestation. Sati fournit par ailleurs à l'association ses vieux sacs en toile de jute pour ses besoins en paillage.

Enfin, les JMV apportent désormais une solution à l'important besoin en tonte des espaces verts de l'entreprise : la plantation et l'entretien par les JMV, dans le cadre d'une prestation classique, d'une prairie fleurie fauchée seulement deux fois par an... « Au moins pour ce qui concerne les herbes hautes, précise Nicolas Schulé... Parce que les fleurs, elles, sont régulièrement cueillies par mes collaborateurs. Je ne pense pas que ça nuise au climat général de l'entreprise », s'amuse l'entrepreneur.

Finalement, ce mécénat déborde largement du seul aspect comptable pour impacter positivement beaucoup d'aspects de la vie des deux parties. Nicolas témoigne : « Nous sommes certifiés International Food Standard. Nous avons donc intégré un volet développement durable à notre politique qualité. Les actions mises en place s'inscrivent dans cette politique : la réduction des déchets et leur revalorisation, mais aussi dorénavant, le

lien que nous entretenons avec la société civile *via* ce partenariat. »

En interne, les bénéfices sont eux aussi importants. « Mes collaborateurs ont été sollicités pour trouver une nouvelle organisation, permettant de faciliter la récupération des déchets par les JMV. Ils s'y sont mis sérieusement, on sentait que c'était important pour eux. Je pense qu'ils sont fiers que leur entreprise soutienne une association d'insertion, continue Nicolas avant d'ajouter avec humour : et puis ils apprécient l'idée que le patron fasse quelque chose pour les autres... »

Cerise sur le gâteau, l'opération a été récompensée en 2012 dans la catégorie « Solidarité écologique » par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie dans le cadre des Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement. « On ne s'était pas précipité pour valoriser ce partenariat sur nos supports de communication, considérant que l'enjeu était vraiment ailleurs... Mais il faut reconnaître que le prix contribue au rayonnement national de l'entreprise », explique Nicolas.

« Au-delà des économies générées – camion offert, engrais récupéré – qui sont évidemment importantes pour notre structure, il ne s'agit pas de mécénat financier. Ces derniers sont souvent fragiles, répondent parfois à des enjeux d'affichage et incitent au *one shot*, explique Faty. Au contraire, ce partenariat impacte fortement nos organisations, il est conçu pour durer. »

Le partenariat s'appuie aussi sur une vision partagée des enjeux du territoire qui dépasse les intérêts propres aux deux institutions. « Ici, on crée de la valeur économique, environnementale et aussi sociétale. On montre que les PME, en s'ouvrant à de nouveaux partenaires dans le cadre de l'amélioration de leurs pratiques responsables peuvent devenir de véritables acteurs sur leur territoire », poursuit Faty.

Y a-t-il d'autres projets à l'avenir ? « Ce partenariat est évolutif. On a commencé par le don d'un camion, et il débouche sur une action durable modifiant les pratiques de l'entreprise. Alors, nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux développements, tant l'imagination des associations est fertile et tant ces collaborations créent un champ de nouveaux possibles », conclut Nicolas Schulé.